



2018
2019

Rapport annuel



Commission
scolaire de
la Capitale

Le savoir
qui
grandit

3
Mot de la présidente
et du directeur général

6
Présentation de l'organisation

7
Portrait de l'organisation

9
Membres du conseil
des commissaires

11
Services administratifs

13
Traitement des plaintes

14
Gestion des situations
et d'intimidation et de violence

18
Rapport annuel 2018-2019
du protecteur de l'élève

19
Réalisations du plan
d'engagement vers la réussite

20
Orientation 1
Améliorer la réussite et la persévérance
scolaires de nos élèves jeunes et adultes

29
Orientation 2
Bonifier l'expérience éducative
au sein de nos établissements

34
Loi sur la gestion et
le contrôle des effectifs

35
Résultats financiers
2018-2019 et situation
financière de la commission
scolaire de la Capitale

Table des matières

**Cliquez sur la page
de votre choix**
pour vous y rendre
directement

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019
Bibliothèque nationale du Canada, 2019

Le rapport annuel 2018-2019 de la commission scolaire de la Capitale est une publication du Secrétariat général
et de la Direction de l'information et des communications.

Direction : Érick Parent

Coordination : Julie Gendreau

Révision linguistique : Bla bla rédaction

Conception et graphisme : Le saint publicité + design

On peut télécharger cette publication à partir du site Web de la commission scolaire de la Capitale au cscapitale.qc.ca.

Mot de la présidente et du directeur général



Monsieur le Ministre de l'Éducation
et de l'Enseignement supérieur,

Madame,
Monsieur,

L'année scolaire 2018-2019 fut marquée par de belles réalisations au sein de la commission scolaire de la Capitale. Se situant au 9^e rang¹ des plus importantes commissions scolaires au Québec quant au nombre d'établissements d'enseignement, notre organisation priorise ses actions en fonction de leurs effets sur la réussite de ses élèves, jeunes et adultes.

En 2018, avec la collaboration des élèves, des parents, des membres du personnel et des partenaires, nous avons élaboré un plan d'engagement vers la réussite, conformément aux attentes du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Ce plan, qui s'inscrit dans la continuité de notre Plan stratégique 2012-2017, nous guide sur une période de cinq ans, soit jusqu'en 2022.

Nous avons convié nos écoles et nos centres à élaborer leur projet éducatif en fonction du Plan d'engagement vers la réussite et dans le respect de leur propre réalité. C'est ainsi que tous les acteurs de notre organisation sont animés par une même volonté de favoriser la réussite et de bonifier l'expérience éducative de chaque élève.

Nous vous présentons avec une grande fierté l'aperçu des actions de cette première année de mise en œuvre de notre Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022. Nous espérons que celles-ci témoigneront de notre détermination à valoriser l'éducation et à mener à la réussite éducative le plus grand nombre d'élèves.

Deux nouvelles orientations

Ce nouveau plan d'engagement vers la réussite comporte deux grandes orientations : **1. Améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes** et **2. Bonifier l'expérience éducative au sein de nos établissements**.

La première orientation se situe au cœur de notre mission et reprend des éléments prioritaires qui sont suivis avec attention par notre organisation depuis plus d'une décennie, soit celle d'améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes. De grands pas ont été accomplis depuis en ce qui concerne la diplomation et la réduction du décrochage scolaire. Notre taux annuel de sorties avec diplôme ou qualification se situe actuellement à 82,1%. De plus, nous observons un taux de diplomation et de qualification au secondaire avant l'âge de 20 ans de 71,0%. Signalons également un taux de réussite record à l'épreuve ministérielle de 4^e secondaire en mathématique (Sciences naturelles) de 86,3% et une diminution importante de la proportion des élèves présentant un retard scolaire à l'entrée au secondaire de 17,5% à 15,4%. Voilà des données qui démontrent que nos actions ont un effet sur des indicateurs de réussite de nos élèves.

¹ Source : Indicateurs de gestion 2013-2014 – Commissions scolaires
Direction, coordination, production et édition
Direction des indicateurs et des statistiques
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.



La deuxième orientation a émergé à la suite de la réflexion approfondie entourant la préparation du nouveau plan. Elle porte sur la bonification de l'expérience éducative offerte par nos établissements. De nombreuses initiatives ont déjà été mises en œuvre, par exemple la participation de 12 écoles au programme Force 4 du Grand défi Pierre Lavoie, un programme en appui à la mesure *À l'école, on bouge au cube!* Cette action a pour but de promouvoir un mode de vie actif dans les écoles. Il y a également eu l'inauguration du laboratoire d'initiatives technologiques Octet. Cet endroit, à la fine pointe de la technologie, soutient l'innovation dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage des compétences numériques. Il est à noter que tous nos établissements ont maintenant intégré la dimension numérique à leur projet éducatif.

Nous vous invitons à visionner une [présentation animée](#) de quelques minutes qui résume les grandes lignes de notre Plan d'engagement vers la réussite. Vous pouvez également consulter la version intégrale du [Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022](#) sur notre site Web au cscapitale.qc.ca.

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur les compétences et l'excellence des membres de notre personnel pour mener nos élèves, jeunes et adultes, vers la réussite. Nous saluons leur engagement dans leur travail au quotidien et les en remercions. Bonne lecture!

Ensemble, favorisons la réussite!

La présidente,

Manon Robitaille

Le directeur général,

Pierre Lapointe

Faits saillants 2018-2019

Une variation des effectifs scolaires

Depuis plusieurs années, la commission scolaire vit une croissance importante de sa clientèle au primaire et au secondaire, se situant en moyenne à 600 élèves supplémentaires chaque année. Cette forte augmentation exerce une pression sur l'espace disponible dans les écoles. En 2018-2019, notre organisation a investi, avec le soutien du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, plus de 25 millions de dollars pour aménager de nouvelles classes et offrir ainsi aux élèves des services éducatifs de qualité, dans des milieux propices à l'apprentissage et à l'épanouissement.

- **École des Écrivains**: ajout de 8 classes et construction d'un gymnase double.
- **École de l'Aventure**: ajout de 7 classes.
- **École Alexander-Wolff**: ajout de 15 classes et construction d'un nouveau plateau sportif.

La formation professionnelle: une voie de réussite à promouvoir

La commission scolaire occupe le 2^e rang provincial quant au nombre de programmes de formation menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). En raison du faible taux de chômage et d'un creux démographique chez les jeunes candidates et candidats potentiels et en fonction de l'adéquation entre l'offre de programmes de la formation professionnelle et les profils de compétences recherchés par les employeurs, la commission scolaire a comme défi de recruter des élèves pour les prochaines années. En 2018-2019, les 7 centres de formation professionnelle ont donc produit plus de 60 vidéos sur les programmes offerts en formation professionnelle afin d'en faire la promotion et de recruter de nouveaux élèves.

[Cliquez ici pour voir tous les métiers en forte demande.](#)

Les défis liés au plein emploi

Dans un contexte où la main-d'œuvre se fait rare, la commission scolaire doit redoubler d'efforts non seulement pour se démarquer sur le marché, mais aussi pour attirer les nouveaux talents. En 2018-2019, les Services des ressources humaines ont mis en œuvre différentes actions afin de mieux répondre aux besoins criants des milieux:

- Augmentation de la représentation à différentes activités de recrutement;
- Tenue de 4 journées de recrutement à la commission scolaire où nous avons accueilli plus de 300 visiteurs;
- Recours à des retraités;
- Poursuite des travaux d'un comité pour trouver des solutions aux difficultés de remplacement des membres du personnel enseignant;
- Analyse de la situation pour trouver les meilleures façons de se démarquer en tant qu'employeur.

L'expertise du personnel

Nous désirons que le personnel atteigne et conserve un haut degré de compétence professionnelle. Cette année, la commission scolaire s'est donc associée à des projets de recherche: deux équipes-écoles, soit celles des écoles primaires Jean-XXIII et Sans-Frontière, ont été accompagnées par Steve Bissonnette, professeur à la TÉLUQ, afin d'implanter un système de soutien au comportement positif. De plus, trois écoles, l'école secondaire Roger-Comtois ainsi que les écoles primaires Sans-Frontière et de la Grande-Hermine, ont suivi une formation avec François Massé, spécialiste des communautés d'apprentissage professionnelles.

Favoriser l'insertion professionnelle

Dans le but de favoriser l'insertion professionnelle des employés, les Services éducatifs des jeunes, de concert avec les Services des ressources humaines, offrent désormais aux stagiaires la possibilité de s'initier à la suppléance tout en travaillant dans leur école de stage, durant les mois de mai et juin. La commission scolaire s'assure ainsi de fournir à ces futurs enseignants des conditions favorables à une insertion professionnelle réussie.

De plus, avant que les stagiaires ne commencent leur stage, un atelier leur est maintenant proposé. Au terme de cette rencontre, les stagiaires explorent les stratégies à adopter pour le bon déroulement d'une journée de suppléance tout en se faisant guider par rapport aux attentes du milieu.

Les services de garde en milieu scolaire: une richesse qui contribue au développement global de nos élèves

Les services de garde font partie intégrante de la vie des écoles primaires. D'ailleurs, près de 85% de nos élèves les fréquentent quotidiennement. Dans ce contexte, la commission scolaire s'engage à poursuivre et à renforcer les initiatives visant à soutenir le personnel qui y travaille en vue de développer leur expertise et de favoriser ainsi la réussite des élèves. Cette année, un atelier de formation portant sur l'éducation à la sexualité a été offert au personnel des services de garde afin de mieux l'outiller dans son rôle auprès des élèves. Nathalie Ringuette, sexologue et conseillère pédagogique, a assuré la formation.

Présentation de l'organisation

La vision, la mission, les valeurs, les enjeux et les attentes du milieu

La vision

Située au cœur de Québec, la commission scolaire de la Capitale est une organisation ancrée dans sa communauté et à l'écoute de ses besoins. Elle mise sur l'engagement de son personnel en vue de favoriser la réussite scolaire de tous ses élèves, jeunes et adultes. Elle maintiendra sa gestion responsable des fonds publics, modernisera ses pratiques et contribuera au développement global de la personne par la culture.

La mission

Offrir aux jeunes et aux adultes de son territoire des services éducatifs de qualité dans un environnement en constante évolution.

Soutenir et accompagner nos établissements dans la réalisation de leur mission, soit instruire, qualifier et socialiser tous les élèves.

Promouvoir et valoriser l'éducation publique.

Les valeurs

La formulation claire des valeurs qui nous guident vise à renforcer l'adhésion à celles-ci au sein de la commission scolaire. Les décisions et les actions quotidiennes de l'organisation reposent sur des valeurs fondamentales qui servent de repères pour les personnes qui y travaillent ou qui ont été élues pour la diriger.

Les valeurs qui inspirent et orientent les actions de notre commission scolaire sont les suivantes :

POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La compétence de son personnel.

POUR LA PERSONNE

Le respect et la coopération dans une culture de savoir et de partage des connaissances favorisant l'accompagnement, l'écoute, le développement de l'estime de soi et le sens de la collectivité.

POUR LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La responsabilisation dans la prise de décisions équitables et des suivis rigoureux, de même que dans une communication efficace à tous les niveaux de l'organisation.

Les enjeux et attentes du milieu

1. La prise en compte des besoins des élèves, selon les milieux et leurs caractéristiques.
2. La réponse de l'organisation à la croissance soutenue de l'effectif scolaire au primaire et au secondaire.
3. Le défi de recrutement d'élèves à la formation professionnelle.
4. La reconnaissance de la contribution de l'éducation des adultes à la diplomation.
5. La nécessité d'entrer dans l'ère du numérique à tous les ordres d'enseignement.
6. La qualité de l'expérience éducative sur le plan de l'environnement physique.



Portrait de l'organisation

La commission scolaire de la Capitale est la commission scolaire qui compte le plus d'élèves dans la région de la Capitale-Nationale.

Elle est la 2^e commission scolaire en importance en ce qui a trait au nombre de programmes d'études professionnelles.

Son conseil des commissaires est composé de 12 élus, dont 1 président élu au suffrage universel, et de 4 commissaires parents représentant les secteurs primaire, secondaire, EHDAA et général.

Elle gère un budget annuel de plus de 379 millions de dollars.

CLIENTÈLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE				
	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Préscolaire	2 693	2 591	2 648	2 669
Primaire	12 444	13 170	13 603	13 993
Secondaire	7 174	7 270	7 382	7 474
Total partiel	22 311	23 031	23 633	24 136
Formation professionnelle	3 351*	3 103*	2 814*	2 542*
Formation générale des adultes	2 270*	2 284*	2 276*	2 181*
TOTAL	27 932	28 418	28 723	28 859

* Équivalents temps plein.

66

établissements

L'effectif scolaire

La commission scolaire est riche de la diversité de son effectif scolaire composé **DE PLUS DE 28 859 ÉLÈVES** :

9,2% au préscolaire
48,5% au primaire
25,9% au secondaire
8,8% à la formation professionnelle
7,6% à l'éducation des adultes

Les ressources humaines

La commission scolaire figure parmi les 10 plus importants employeurs des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches. Elle compte plus de **6 089 EMPLOYÉS**, répartis comme suit :

3 076
membres du personnel enseignant

2 551
membres du personnel de soutien

282
professionnels

180
gestionnaires

Les établissements

En tant que propriétaire d'un grand parc immobilier, la commission scolaire est responsable de l'entretien et du maintien de 82 immeubles. Parmi ces immeubles, on compte **66 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET 3 CENTRES ADMINISTRATIFS**, soit :

45 écoles primaires
3 écoles primaires-secondaires
9 écoles secondaires
7 centres de formation professionnelle
2 centres d'éducation des adultes



Le territoire

Principalement située dans la ville de Québec, la commission scolaire est notamment présente dans :

- les arrondissements de La Cité-Limoilou, des Rivières et de La Haute-Saint-Charles;
- la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier;
- les villes de Fossambault-sur-le-Lac, de Lac-Saint-Joseph, de Shannon et de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Le transport scolaire

La commission scolaire requiert les services de près de 238 autobus, minibus et berlines.

Chaque jour, environ 11 386 élèves sont transportés sur une distance totale de plus de 14 317 km.

Les partenariats

La commission scolaire s'engage activement dans la communauté, à l'échelle locale, régionale et internationale, dans les domaines de la santé, du développement économique, de la formation et de l'éducation.

La commission scolaire couvre un territoire de **1 200 km²**

Membres du conseil des commissaires

Le conseil des commissaires a tenu 11 séances au cours de l'année scolaire 2018-2019, soit 8 séances ordinaires et 3 séances extraordinaires. Les membres du conseil se sont également réunis en comités pléniers à 3 reprises. Pour sa part, le comité exécutif a tenu 12 séances, soit 6 séances ordinaires et 6 séances extraordinaires. Enfin, 38 rencontres se sont déroulées pour les 10 comités permanents composés d'élus et de membres du personnel administratif. Ces groupes de travail élaborent des propositions, assurent la mise en œuvre de plans d'action ou la réalisation de projets particuliers et formulent des recommandations au conseil des commissaires.

Le code d'éthique et de déontologie des commissaires

Le code d'éthique et de déontologie détermine les devoirs et obligations des commissaires pour préserver la confiance du public à l'égard de cette structure démocratique.

En 2018-2019, aucune plainte n'a été déposée et traitée par le conseiller à l'éthique.

[Consultez le code d'éthique et de déontologie.](#)



M^{me} Manon Robitaille*
Présidente de la commission scolaire de la Capitale



M. Raynald Houde
Circonscription 1



M. Jonathan Houle
Circonscription 2



M. Patrice Gosselin*
Circonscription 3



M^{me} Caroline Fournier
Circonscription 4



M. Simon Picard*
Vice-président de la commission scolaire de la Capitale
Circonscription 5

* Membres du comité exécutif.



M^{me} Odette Roussin
Circonscription 6



M^{me} Nathalie Côté
Circonscription 7



M. Benoît Gingras*
Circonscription 8



M. Michel Bernier*
Circonscription 9



M^{me} Magelline Gagnon
Circonscription 10



M^{me} Édith Thibault*
Circonscription 11



M. Patrick Gravel
Commissaire parent (EHDA)



M. Martin Labbé
– jusqu'au 16 octobre 2018
Commissaire parent (général)



M. Martin Paquet
– à compter du 16 octobre 2018*
Commissaire parent (général)



M. Jeannot Létourneau
Commissaire parent (primaire)



M^{me} Julie Guilbeault
– jusqu'au 15 octobre 2018
Commissaire parent (secondaire)



M. Nicolas Lamoureux
– à compter du 16 octobre 2018
Commissaire parent (secondaire)

* Membres du comité exécutif.

Services administratifs

Direction générale

Nous sommes entourés d'une équipe qui met tout en œuvre pour soutenir la persévérance scolaire et la réussite de chacun de nos élèves. Nous favorisons une gestion participative, en interrelation avec tous les intervenants, en vue de nous améliorer constamment de manière à offrir les services de qualité auxquels peuvent s'attendre les élèves de la commission scolaire.



Pierre Lapointe
Directeur général



Richard Vallée
Directeur général adjoint
aux affaires administratives



Mireille Dion
Directrice générale adjointe
aux affaires éducatives

Secrétariat général



Érick Parent
Secrétaire général et
directeur de l'information
et des communications

Nous assistons la Direction générale dans ses fonctions de coordination entre les paliers politique et administratif et nous assurons les communications internes et externes de l'organisation ainsi que la conservation et le classement des documents par l'intermédiaire du service des archives.

Services éducatifs des jeunes



André-Marc Goulet
Directeur

Nous assurons un rôle de soutien, de conseil et de développement pédagogiques auprès des écoles primaires et secondaires en plus de veiller à l'application des programmes d'études et du régime pédagogique.

Services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes



Maude Plourde
Directrice

Nous offrons aux centres de formation des services d'animation, de coordination, de soutien et de développement. Nous veillons également à l'application du régime pédagogique et des programmes d'études.

Services des ressources humaines



Nancy Paquet
Directrice

Nous élaborons et mettons en œuvre des politiques et des programmes de gestion des ressources humaines, de relations de travail et de développement organisationnel. Nous collaborons à la détermination des objectifs stratégiques de la commission scolaire au regard des enjeux et des défis définis en matière de gestion des ressources humaines.

Services des ressources financières



Marc Drolet
Directeur

Nous assurons une saine gestion des finances dans le respect des grandes orientations de la commission scolaire. Nous veillons à l'application des politiques, des règles et des procédures en la matière.

Services des ressources matérielles



Éric Fortin
Directeur

Nous avons la responsabilité de tous les bâtiments et des établissements de la commission scolaire et nous répondons à leurs besoins et à leurs demandes concernant la construction, l'aménagement, l'entretien et la réparation du parc immobilier. Nous nous occupons également de l'approvisionnement en biens et services.

Services de l'informatique



Francis Bélanger
Directeur

Nous répondons aux besoins technologiques de l'ensemble des établissements de la commission scolaire.

Traitement des plaintes

La divulgation d'actes répréhensibles

Pour se conformer à la *Loi favorisant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, la commission scolaire de la Capitale a établi une procédure de divulgation d'actes répréhensibles et désigné le secrétaire général comme responsable du suivi des divulgations au sein de l'organisation. Les mesures mises en place visent à favoriser la divulgation, par le personnel, d'actes répréhensibles à l'égard de la commission scolaire. Depuis l'entrée en vigueur de la loi le 1^{er} janvier 2018, aucun cas n'a été soumis au secrétaire général.

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, le Secrétariat général a traité, conformément au *Règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*, 97 plaintes portant notamment sur l'interprétation des règles de conduite dans les établissements, l'organisation scolaire, le transport scolaire et les services aux élèves.

Le processus de traitement d'une plainte

Lorsqu'un parent ou un élève souhaite manifester son insatisfaction par rapport à une décision ou à un service, il est invité à suivre les étapes suivantes :

1. Communiquer avec l'intervenant concerné pour exprimer son insatisfaction et tenter de résoudre le différend;
2. Si l'insatisfaction persiste, communiquer avec la direction de l'école;
3. Si l'insatisfaction persiste, formuler une plainte au secrétaire général de la commission scolaire et, au besoin, demander une révision de la décision;
4. Si l'insatisfaction persiste, formuler une plainte au protecteur de l'élève.

Tous les renseignements à ce sujet et les coordonnées du protecteur de l'élève sont accessibles sur le site cscapitale.qc.ca.

RÉPARTITION DES PLAINTES				
PRIMAIRE	SECONDAIRE	FORMATION PROFESSIONNELLE	ÉDUCATION DES ADULTES	SERVICES
51	28	7	1	10

NOMBRES DE PLAINTES				
2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
138	118	104	128	97

Gestion des situations d'intimidation et de violence

Pour favoriser un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire et ainsi permettre à l'ensemble de leurs élèves de développer leur plein potentiel, tous les établissements de la commission scolaire ont adopté un plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.

Les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par l'école et pour lesquels les intervenants ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes de violence ou d'intimidation tels qu'ils sont définis à l'article 13 de la Loi sur l'instruction publique et qui, par conséquent, ont fait l'objet d'un rapport sommaire au directeur général.

Par « intimidation », on entend : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par « violence », on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Pour l'année scolaire 2018-2019, dans l'ensemble des écoles primaires et secondaires de la commission scolaire de la Capitale, le directeur général a reçu 71 rapports sommaires de plainte comparativement à 111 l'année précédente. Il est à noter que certaines situations peuvent être répertoriées plus d'une fois si elles correspondent à plus d'une forme de violence ou d'intimidation. Une diminution des événements déclarés est remarquée; elle s'observe principalement au regard des situations d'intimidation et de violence physique ainsi que de l'intimidation verbale. Nous croyons que les interventions préventives et les stratégies mises en œuvre dans les écoles pour lutter contre l'intimidation contribuent à faire en sorte que les jeunes dénoncent davantage les situations où ils sont victimes ou témoins d'actes d'intimidation. Ils permettent ainsi aux intervenants scolaires d'agir et d'appliquer rapidement les mesures prévues dans chacun des milieux.

Le nombre de rapports sommaires de plainte transmis à la direction générale diminue depuis quatre ans. Cela s'explique notamment par les nombreuses mesures et les stratégies utilisées par les écoles pour assurer un climat sain, sécuritaire et bienveillant. Chaque événement rapporté dans les écoles est soumis à une analyse par la direction d'école, mais il ne fait pas nécessairement le sujet d'une déclaration à la direction générale. Toutefois, des interventions adaptées à la situation sont effectuées systématiquement.

NATURE DES ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS PAR LA DIRECTION D'ÉCOLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET PROPORTION DES PLAINTES DÉPOSÉES AU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE		
	PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	SECONDAIRE
Nombre d'élèves	15 733	7 270
Nombre d'événements déclarés	36	35
Nombre d'événements déclarés au protecteur de l'élève	0	0
NATURE DES ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS		
Intimidation physique	11%	6%
Intimidation verbale	19%	23%
Intimidation écrite	0%	0%
Intimidation électronique	3%	8%
Violence physique	33%	40%
Violence verbale	31%	20%
Violence écrite	0%	0%
Violence électronique	3%	3%

Nature des événements déclarés par secteurs

SECTEUR	ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				TOTAL
		Physique	Verbale	Écrite	Électronique	Physique	Verbale	Écrite	Électronique	
DUBERGER LES SAULES VANIER	Sans-Frontière	1	1	0	0	0	0	0	0	2
	des Écrivains									
	du Buisson									
	Du Domaine									
	Jean-XXII									
	de la Mosaïque									
HAUTE-VILLE CENTRE-VILLE	Notre-Dame-du-Canada	2	3	0	1	4	5	0	1	16
	Sainte-Monique									
	Anne-Hébert									
	Saint-Jean-Baptiste									
	Internationale de Saint-Sacrement									
	Dominique-Savio									
	Marguerite-Bourgeoys									
	Sacré-Cœur									
	Saint-Albert-le-Grand									
	Saint-Fidèle									
	de la Grande-Hermine									
	Saint-Malo									
	Saint-Paul-Apôtre									
des Jeunes-du-Monde										
des Berges										
Sainte-Odile										
EST	de l'Accueil	0	0	0	0	7	4	0	0	11
	de l'Apprenti-Sage									
	du Beau-Séjour									
	du Vignoble									
	Les Prés-Verts									
de l'Escabelle										

Note: Un événement peut correspondre à plus d'une forme de violence.

Nature des événements déclarés par secteurs

SECTEUR	ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				TOTAL
		Physique	Verbale	Écrite	Électronique	Physique	Verbale	Écrite	Électronique	
CENTRE	de Château-d'Eau	0	2	0	0	0	0	0	0	2
	de La Chaumière									
	de La Source									
	de l'Arc-en-Ciel									
	d'éducation internationale									
	Notre-Dame-des-Neiges									
OUEST NORD SAINTE- CATHERINE	Saint-Claude	1	1	0	0	1	2	0	0	5
	de l'Aventure									
	de La Chanterelle									
	de la Myriade									
	du Val-Joli									
	Jules-Émond									
	à l'Orée-des-Bois									
	L'Odyssée									
	du Joli-Bois									
	Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau									
des Explorateurs										
Alexander-Wolff										
ÉCOLE SECONDAIRE	régionale des Quatre-Saisons	2	8	0	3	14	7	0	1	35
	Boudreau									
	Cardinal-Roy									
	Jean-de-Brébeuf									
	Joseph-François-Perrault									
	La Camaradière									
	de la Cité									
	de Neufchâtel									
	Roger-Comtois									
	Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau									
	L'Odyssée									
	Vanier									

Note: Un événement peut correspondre à plus d'une forme de violence.

Interventions dans les écoles de la commission scolaire

Tous nos établissements ont un plan actif pour lutter contre l'intimidation et la violence.

L'accompagnement

Les Services éducatifs des jeunes ont accompagné les écoles en matière de prévention et d'intervention contre la violence et l'intimidation, et ce, en respectant leurs besoins respectifs. Plusieurs thèmes ont été abordés pour soutenir les intervenants dans l'application de leur plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire, dont la façon d'intervenir en cas d'acte de violence ou d'intimidation, la collaboration avec les parents et le civisme.

Les mesures de prévention

Les interventions mises en œuvre dans nos écoles s'appuient sur des recherches récentes et les plans d'action incluent plusieurs mesures de prévention :

- Plan stratégique pour la cour d'école;
- Ateliers de développement des habiletés sociales offerts à tous les élèves;
- Ateliers de développement d'habiletés sociales plus précises pour des élèves ciblés par les intervenants;
- Sensibilisation auprès des élèves, du personnel de l'école et des parents aux types de violence et d'intimidation ainsi qu'à leurs conséquences nuisibles sur le développement personnel et social;
- Apprentissage, de la part des élèves, pour savoir comment demander de l'aide pour soi et pour les autres ainsi que pour repérer les personnes-ressources dans leur environnement.

Le protocole d'intervention

- Rencontre des parents de l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence, de la victime et des témoins (au besoin).
- Protection accordée aux victimes et aux témoins (au besoin).
- Mesures réparatrices imposées à l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence.
- Orientation de l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence et de la victime vers un professionnel de l'école (psychologue, psychoéducateur), un éducateur spécialisé ou un partenaire externe.

Aucun élève de la commission scolaire n'a été expulsé et rares sont ceux qui ont été transférés dans un autre établissement. Chaque dossier de transfert est l'objet d'une discussion avec les parents et les partenaires, en vue de mettre en œuvre la mesure qui répondra le mieux aux besoins de l'élève.

Rapport annuel 2018-2019 du protecteur de l'élève

Aux membres du conseil des commissaires de la commission scolaire de la Capitale

Mesdames,
Messieurs,

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, le protecteur de l'élève a traité une plainte en plus de répondre à 56 demandes pour lesquelles des services de référence, de conseil et d'accompagnement ont été offerts aux parents d'élèves du primaire et du secondaire ainsi qu'à des élèves inscrits en formation professionnelle et à l'éducation des adultes.

La plainte portait sur le transport scolaire. La situation a été traitée conformément à la politique en vigueur, sans qu'il soit nécessaire de formuler une recommandation au conseil des commissaires.

Le protecteur de l'élève,



Marc Bergeron

Nombre de dossiers portés à l'attention du protecteur de l'élève

57 dossiers

Situations les plus fréquemment rencontrées

- Classement d'élèves
- Communications difficiles en formation professionnelle
- Demandes d'information
- Difficultés avec le personnel
- Information générale
- Insatisfaction relative à la scolarisation à la maison
- Intimidation
- Mesures disciplinaires
- Services EHDAA
- Transport scolaire

Types d'interventions effectuées

- Accompagnement
- Conseil
- Conciliation parent-école
- Conciliation parent-services
- Soutien
- Transmission d'information

**Réalisations du
Plan d'engagement
vers la réussite**

Orientation

1

Améliorer la réussite
et la persévérance
scolaires de nos
élèves jeunes
et adultes

Orientation

2

Bonifier l'expérience
éducative au sein de
nos établissements

LES RÉALISATIONS DU PLAN D'ENGAGEMENT
VERS LA RÉUSSITE

Orientation

1

Améliorer la réussite
et la persévérance
scolaires de nos
élèves jeunes
et adultes

Améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes

Axe d'intervention 1	Objectif	Indicateur	Situation de départ	Résultats actuels	Résultats visés
Augmentation de la diplomation et de la qualification	1.1 D'ici 2022, porter à 80 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification	Taux de diplomation et de qualification au secondaire avant l'âge de 20 ans	73,3 %	71,0 %	80,0 %
	1.2 D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves dans la proportion suivante:	Écarts de réussite au regard du taux de diplomation et de qualification au secondaire avant l'âge de 20 ans, en % entre différents groupes d'élèves			
	1.2.1 Garçons et filles: écart de 7,8 %		9,4 %	11,2 %	7,8 %
	1.2.2 EHDAA et élèves ordinaires: écart de 29,7 %		35,6 %	36,8 %	29,7 %
	1.2.3 Écoles défavorisées: écart de 11,4 %		13,7 %	20,4 %	11,4 %
1.2.4 Élèves issus de l'immigration de 1 ^{re} génération: écart de 7,8 %	9,3 %	18,8 %	7,8 %		
1.3 D'ici 2022, porter à 85 % le taux annuel de sorties avec diplôme ou qualification	Taux annuel de sorties avec diplôme ou qualification parmi les élèves sortants en formation générale des jeunes	83,0 %	82,1 %	85,0 %	
Axe d'intervention 2	Objectif	Indicateur	Situation de départ	Résultats actuels	Résultats visés
Réduction du retard au secondaire	2.1 D'ici 2022, ramener à 15,0 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	17,5 %	15,4 %	15,0 %
Axe d'intervention 3	Objectif	Indicateur	Situation de départ	Résultats actuels	Résultats visés
Amélioration de la persévérance	3.1 D'ici 2022, diminuer à 15,0 % le taux de décrochage	Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves sortants en formation générale des jeunes	17,0 %	17,9 %	15,0 %

Axe d'intervention 4	Objectif	Indicateur	Situation de départ	Résultats actuels	Résultats visés
Amélioration des transitions scolaires	4.1 D'ici 2022, accroître l'efficacité de la transmission des informations relatives à chaque élève tout au long de son parcours scolaire	Nombre de transitions ² bénéficiant d'un outil de transmission numérique des informations relatives à chaque élève	1	1	5
	4.2 D'ici 2022, augmenter la cohérence des actions auprès des élèves à chaque étape de leur parcours scolaire	Nombre d'établissements mettant en œuvre des initiatives visant la cohérence des actions auprès des élèves lors des transitions ² entre les ordres d'enseignement ou les secteurs	ND	47	66
Axe d'intervention 5	Objectif	Indicateur	Situation de départ	Résultats actuels	Résultats visés
Développement des compétences en littératie	5.1 D'ici 2022, porter à 92,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire (juin)	89,9 %	89,5 %	92,0 %
	5.2 D'ici 2022, porter à 92,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de lecture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de lecture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire (juin)	89,4 %	82,2 %	92,0 %
	5.3 D'ici 2022, porter à 95,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la fin du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la fin du primaire (juin)	93,4 %	93,8 %	95,0 %
	5.4 D'ici 2022, porter à 92,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de lecture, langue d'enseignement, de la fin du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de lecture, langue d'enseignement, de la fin du primaire (juin)	89,4 %	92,0 %	92,0 %
	5.5 D'ici 2022, porter à 85,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la fin du premier cycle du secondaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la fin du premier cycle du secondaire (juin)	83,1 %	83,8 %	85,0 %
	5.6 D'ici 2022, porter à 85,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 5 ^e année du secondaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 5 ^e année du secondaire (juin)	80,2 %	79,3 %	85,0 %
	5.7 Contribuer à rehausser et à maintenir les compétences en littératie de la population adulte de notre territoire	Nombre d'activités destinées à la population et soutenues par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	4	7	10

² Les cinq transitions considérées sont les suivantes : du milieu de garde au préscolaire, du préscolaire au primaire, du primaire au secondaire, du secondaire à l'éducation des adultes ou à la formation professionnelle et de l'éducation des adultes à la formation professionnelle.

Axe d'intervention 6	Objectif	Indicateur	Situation de départ	Résultats actuels	Résultats visés
Développement des compétences en numératie	6.1 D'ici 2022, porter à 83,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique, compétence <i>Raisonner</i> , de la fin du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique, compétence <i>Raisonner</i> , de la fin du primaire (juin)	81,0 %	79,4 %	83,0 %
	6.2 D'ici 2022, porter à 89,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique, compétence <i>Résoudre</i> , de la fin du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique, compétence <i>Résoudre</i> , de la fin du primaire (juin)	87,0 %	88,7 %	89,0 %
	6.3 D'ici 2022, porter à 70,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique (Culture, société et technique) de la 4 ^e année du secondaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique (Culture, société et technique) de la 4 ^e année du secondaire (juin)	65,3 %	74,9 %	70,0 %
	6.4 D'ici 2022, porter à 70,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique (Technico-sciences) de la 4 ^e année du secondaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique (Technico-sciences) de la 4 ^e année du secondaire (juin)	51,6 %	58,1 %	70,0 %
	6.5 D'ici 2022, porter à 70,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique (Sciences naturelles) de la 4 ^e année du secondaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique (Sciences naturelles) de la 4 ^e année du secondaire (juin)	47,7 %	86,3 %	70,0 %

Augmenter la diplomation et la qualification



« Le Bon sens de la FP »

Alors que la pénurie de main-d'œuvre est régulièrement évoquée dans l'actualité, les employeurs cherchent du personnel qualifié et rapidement disponible pour accroître la productivité et la compétitivité de leurs entreprises. La formation professionnelle peut combler ces besoins, mais une méconnaissance de ce secteur de formation entraîne des hésitations, une résistance à s'y inscrire. Par leur proximité avec les élèves, les intervenants des écoles secondaires et de l'éducation des adultes peuvent démystifier et valoriser la formation professionnelle. C'est dans cette perspective que la commission scolaire a présenté, le 16 octobre 2018, au Centre de formation professionnelle de Neufchâtel, « Le Bon sens de la FP ». Cette journée de sensibilisation à la formation professionnelle est principalement destinée aux intervenants qui travaillent auprès des élèves du secondaire et des adultes. Par des témoignages, des expérimentations et des activités d'exploration, les participants ont pu découvrir les enjeux de la formation professionnelle et ses possibilités.



Collaboration FGA-FP au profit de l'intégration et de la réussite

Fruit de la collaboration entre le Centre Louis-Jolliet et l'École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec (ÉMOICQ), une formation de commis à l'outillage et aux matériaux de construction a été offerte à l'hiver 2019. Le premier objectif était de former des travailleurs qui pourvoiraient des emplois de commis au service à la clientèle dans les grandes surfaces de rénovation commerciales et industrielles ainsi que dans les entreprises de location d'outils et de manutention en matériaux de construction. L'autre objectif était de permettre à des élèves issus de l'immigration d'intégrer le marché du travail. Accompagnés d'une équipe d'enseignants du secteur de l'intégration socioprofessionnelle du Centre Louis-Jolliet et d'un enseignant de l'ÉMOICQ, les 16 élèves ont pu, pendant près de 6 mois, s'approprier les notions liées aux métiers de la construction en plus de mettre à profit leurs nouvelles connaissances dans un stage en entreprise. Cette collaboration, qui permet de jumeler les forces de deux établissements scolaires, trace la voie à des projets innovants et axés sur les besoins des entreprises et de nos élèves.

Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) et services aux entreprises (SAE)

Vers l'adéquation formation-emploi dans le secteur de la mécanique automobile

L'équipe du service de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) et celle des services aux entreprises (SAE) de notre commission scolaire entretiennent d'étroites relations avec les entreprises d'ici. Ayant déjà développé un projet semblable en carrosserie l'an dernier, elles ont mis sur pied un nouveau projet de qualification des travailleurs tenant compte des enjeux des employeurs et de l'industrie de la mécanique automobile. À leur demande, le Centre d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences (CERAC) de la commission scolaire a coordonné une nouvelle approche d'adéquation formation-emploi, en collaboration avec le Comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région de Québec et Services Québec.

Les services de la RAC et des SAE de notre commission scolaire se sont alliés pour offrir un service de proximité et pour enrichir leur contribution non seulement au service des individus, mais également des entreprises du territoire. Nous avons contribué à l'augmentation du taux de diplomation dans le secteur de la mécanique automobile par la reconnaissance de l'expérience des travailleurs, en plus de favoriser la poursuite du rehaussement de leurs compétences par la formation continue.

La commission scolaire travaille avec l'industrie pour une meilleure adéquation formation-emploi. Nous formons des spécialistes en nous associant à tous les acteurs concernés du milieu.

Améliorer la persévérance

Journée d'orientation au Centre de formation professionnelle de Québec

Le Centre de formation professionnelle de Québec a organisé une journée réservée aux intervenants en orientation. Les conseillers d'orientation qui y ont participé exercent leur profession dans des écoles secondaires, des centres d'éducation des adultes, des cégeps et des organismes en employabilité. Au total, plus d'une quarantaine d'intervenants ont découvert les services complémentaires offerts aux élèves et aux enseignants en formation professionnelle ainsi que les programmes d'études. Cette activité a permis de démystifier plusieurs réalités propres au parcours de formation et aux emplois disponibles ainsi que de mieux expliquer les caractéristiques de certains métiers (ex.: celui de soudeur-monteur).

Développement d'un modèle de formation en alternance travail-études au Centre de formation professionnelle de Neufchâtel pour les futurs machinistes

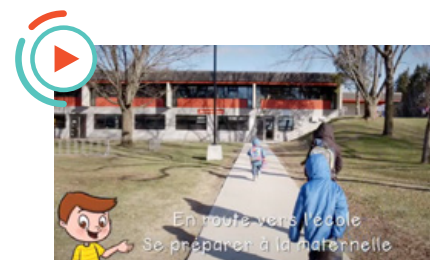
Depuis plusieurs années, les entreprises de la Capitale-Nationale qui fabriquent ou réparent des pièces d'usinage vivent une pénurie de main-d'œuvre importante. Le Centre de formation professionnelle de Neufchâtel a donc développé un modèle de formation qui allie travail et études, afin de répondre à ce besoin urgent de main-d'œuvre spécialisée. Dix-huit entreprises ont adhéré à ce projet. Elles sont toutes membres du Comité Centre-entreprises, mis sur pied en 2006 pour promouvoir et valoriser le métier de machiniste. Ce modèle favorise à la fois l'apprentissage et l'intégration des nouveaux machinistes, puisque la moitié de la formation a lieu au centre et l'autre moitié en entreprise.

Améliorer les transitions scolaires

Des services de la petite enfance vers la maternelle

MISE SUR PIED DE COMITÉS

Soucieuse de faciliter la transition des enfants des services de la petite enfance ou de la maison vers la maternelle, la commission scolaire a élaboré en 2018-2019 un projet rassembleur et innovant. Des comités regroupant des membres du personnel enseignant au préscolaire et du personnel des CPE et des garderies de même que des partenaires du milieu communautaire de notre territoire ont été formés pour échanger sur le thème de la transition et de ses enjeux pour les enfants et les familles. À la suite de ces discussions, des pratiques de transition plus efficaces répondant davantage aux besoins des enfants et de leurs parents ont été implantées. Deux capsules vidéo ont aussi été produites pour illustrer à quoi ressemble [une journée à la maternelle](#) et [comment s'y préparer](#).



RENCONTRES D'INFORMATION GRAND PUBLIC

Deux rencontres d'information grand public sur la transition vers la maternelle ont permis aux parents de découvrir le programme du préscolaire, le fonctionnement d'une école, le déroulement d'une journée type et les différentes ressources mises à leur disposition. Ainsi outillés, ils sont davantage en mesure d'accompagner leur enfant dans cette nouvelle étape de leur vie.

Tous ces nouveaux outils sont maintenant accessibles sur le site Web de la commission scolaire dans la page [Transition vers la maternelle](#).

Chemins de la persévérance en francisation

Depuis quelques années, pour assurer la réussite du plus grand nombre d'élèves, la commission scolaire a commencé à illustrer de façon schématique les [chemins de la persévérance](#) pour différentes clientèles ([secteurs des jeunes](#), des [adultes](#) et de la [formation professionnelle](#)). Ces outils présentent les structures et les parcours mis en place pour répondre aux besoins des différentes clientèles et leur permettre d'accéder à une qualification.

Cette année, un document adapté à la clientèle en francisation a été conçu : les [Chemins de la persévérance scolaire en francisation](#). Il s'adresse plus particulièrement aux intervenants scolaires, sociaux et communautaires qui travaillent auprès des parents, des élèves allophones et des nouveaux arrivants. Son schéma et ses courtes descriptions des services disponibles permettent de saisir rapidement les nombreuses possibilités qui s'offrent à cette clientèle en fonction de leur scolarité et de leur niveau de compétence en français (oral et écrit).

Projets En action vers le collégial

En collaboration avec le Cégep de Sainte-Foy, le Cégep Limoilou et son Centre de formation et de consultation en métiers d'art, 5 projets *En action vers le collégial* ont permis à plus de 136 élèves de 4^e et de 5^e secondaire de la commission scolaire d'expérimenter des tâches concrètes associées à des programmes d'études techniques.

Les élèves ont pu participer aux activités suivantes :

- Rencontres avec les intervenants du cégep (sports, services aux étudiants, services adaptés, socioculturels et transitions secondaire-collégial);
- Visite du cégep sous forme de rallye;
- Découverte du programme *Techniques de services financiers et d'assurances*;
- Concours final *Apprenti collégien*.



Salon Mon école, mon avenir, ajout de la Zone compétences

Lors du 6^e Salon Mon école, mon avenir, qui a eu lieu le 30 septembre 2018 à l'école secondaire La Camaradière, les futurs élèves du secondaire et leurs parents ont eu l'occasion de découvrir la nouvelle Zone compétences.

Consacrée à la formation professionnelle, la Zone compétences permet, dans un espace ludique et interactif, d'explorer des métiers en participant à des ateliers de manipulation et d'échanger avec des intervenants de la formation professionnelle. L'objectif est d'amener les visiteurs à découvrir les enjeux et les perspectives d'avenir de ce type de formation.

Continuum de services pour les élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme

Dans le souci d'élargir le continuum de services favorisant l'intégration des élèves qui présentent un trouble du spectre de l'autisme, un groupe de travail intersectoriel s'est penché sur le passage du secondaire vers l'éducation des adultes ou vers la formation professionnelle. Les directions adjointes et les professionnels des trois secteurs de formation (secondaire, éducation des adultes et formation professionnelle) ont analysé tous les éléments susceptibles d'assurer une transition efficace pour ces élèves. À la suite de leurs discussions, un document concret, pratique et facile à utiliser a été conçu. Il présente les étapes et les balises des démarches nécessaires à une transition réussie des élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme. Il y est notamment question de la démarche d'accompagnement et d'analyse des besoins des élèves ainsi que de la démarche d'inscription des élèves.

Collaboration intersectorielle : l'accompagnement pour favoriser les transitions

L'accompagnement des élèves est un facteur de succès lorsqu'ils s'apprentent à vivre des transitions. L'équipe des Services éducatifs des jeunes et l'équipe de francisation du Centre Louis-Jolliet se sont donc associées dans deux projets pour mieux coordonner les pratiques de transition. La première collaboration a permis de définir des balises organisationnelles et pédagogiques permettant aux membres du personnel des écoles secondaires d'informer, de préparer et d'accompagner leurs élèves allophones vers cette nouvelle étape de leur scolarisation.

La seconde collaboration a permis d'accompagner une trentaine de parents d'élèves allophones du Centre Louis-Jolliet dont les enfants feront leur entrée à la maternelle. Sous forme de rencontres et d'ateliers, les parents ont été étroitement guidés dans les différentes étapes menant à cette transition en plus de bénéficier d'activités variées d'éveil à la lecture. Ces deux projets montrent bien que la collaboration intersectorielle favorise grandement le succès de nos élèves.



Développer des compétences en littératie

Laissez-moi lire, j'apprends!

Les ateliers de lecture sont un dispositif hautement efficace pour développer des compétences en littératie. Ils permettent notamment de privilégier l'exploitation de la littérature jeunesse, de rompre avec le modèle de texte à lire pour répondre à des questions et d'offrir une rétroaction favorisant la progression des élèves. Pour soutenir la mise en œuvre de cette façon d'enseigner la lecture, le projet *Laissez-moi lire, j'apprends!* a vu le jour. Il a pris la forme d'un comité dynamique qui a pour but d'acquérir des connaissances et un savoir-faire en matière d'ateliers de lecture aux trois cycles du primaire, puis de les partager au sein de notre commission. Ce comité, chapeauté par une conseillère pédagogique de français et composé d'enseignantes des trois cycles du primaire, a conçu des ressources destinées au personnel enseignant du primaire. Parmi celles-ci, cinq vidéos ont été produites au cours de l'année 2018-2019 pour présenter de manière concrète le déroulement des ateliers en classe.

10^e édition du Concours littéraire ***J'imagine, j'écris, tu lis!***

Le 10^e concours littéraire *J'imagine, j'écris, tu lis!* s'est déroulé sur le thème

« Sortons des coulisses : pleins feux sur les mots! ». Organisée par la commission scolaire, cette activité a pour objectifs non seulement de révéler les formidables talents littéraires de nos élèves, mais aussi de développer la culture des élèves tout en permettant à certains d'entre eux de faire la preuve de leurs progrès significatifs en écriture. Cette année, deux nouvelles catégories ont été créées, soit *Coup de cœur – classe* et l'improvisation littéraire qui s'adresse aux élèves du troisième cycle du primaire.

Développer des compétences en numératie

Chantiers de mathématiques

Avec la contribution de nos conseillers pédagogiques, les écoles primaires Sans-Frontière, des Jeunes-du-Monde, Anne-Hébert et Les Prés-Verts ont mis en œuvre des chantiers de maths. Ceux-ci ont pour but d'aider les élèves à intégrer de façon durable les enseignements grâce à la manipulation et à la transposition des concepts dans la vie quotidienne.



LES RÉALISATIONS DU PLAN D'ENGAGEMENT
VERS LA RÉUSSITE

Orientation

2

Bonifier l'expérience
éducative au sein de
nos établissements

Bonifier l'expérience éducative au sein de nos établissements

Axe d'intervention 1	Objectif	Indicateur	Résultats actuels	Résultats visés	
Développement d'une culture du numérique	1.1 D'ici 2022, s'assurer que chaque établissement a développé une culture du numérique jusque dans la classe	Nombre d'établissements ayant un projet éducatif intégrant la dimension du numérique	66	66	
	1.2 Assurer la mise en place d'infrastructures technologiques en vue de soutenir l'exploitation des possibilités du numérique sur le plan pédagogique dans tous les établissements	Nombre de projets mis en œuvre pour soutenir des initiatives numériques dans la classe	144	66	
	1.3 Assurer le soutien technique efficient des infrastructures technologiques mises en place	Taux de réponse aux demandes de soutien technique à l'intérieur des délais établis dans l'accord de niveau de service	87 %	90,0 %	
	1.4 Favoriser l'accompagnement du personnel enseignant afin qu'il développe ses compétences dans l'intégration pédagogique du numérique dans la classe	Nombre d'établissements mettant en œuvre des initiatives favorisant l'accompagnement du personnel enseignant en matière d'intégration pédagogique du numérique dans la classe	60	66	
Axe d'intervention 2	Objectifs	Indicateurs	Résultats actuels	Résultats visés	
Promotion d'un mode de vie physiquement actif	2.1 Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour	Nombre d'écoles primaires ayant intégré cet objectif à leur projet éducatif	45	45	
Axe d'intervention 3	Objectif	Indicateur	Situation de départ	Résultat actuel	Résultat visé
Amélioration de nos bâtiments	3.1 D'ici 2022, diminuer à 17,0 % le taux de vétusté du parc immobilier de la commission scolaire	Taux de vétusté du parc immobilier de la commission scolaire	21,5 %	21,5 %	17,0 %

Développer une culture numérique

Laboratoire d'initiatives technologiques Octet

Constatant l'omniprésence du numérique dans toutes les sphères de notre vie, la commission scolaire veut adapter ses pratiques de manière à devenir un véritable agent de changement et d'innovation. Dans cette perspective, elle a inauguré le laboratoire d'initiatives technologiques Octet, un ambitieux projet visant à soutenir l'innovation dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage.

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, 137 groupes d'élèves ont été accueillis à l'Octet. La mission d'accompagnement du personnel en matière de numérique est déjà bien amorcée par cet espace créatif, qui se veut complémentaire par rapport à la classe, tant en ce qui concerne le matériel disponible et l'expertise des professionnels qui y travaillent au quotidien qu'en ce qui a trait à l'organisation de l'espace, qui favorise le travail collaboratif.

L'Octet constitue un lieu de modélisation, de formation et d'accompagnement qui saura assurément inspirer les générations futures et contribuer à la réussite des élèves!



Classe-musée à l'école L'Odyssée

Fruit d'une collaboration avec des partenaires, la classe-musée est un projet évolutif : dans un montage vidéo en réalité augmentée et virtuelle 3D, les élèves exposent la pertinence historique de réalités sociales modernes ou d'artéfacts provenant de musées locaux. En plus d'être un projet motivant et de grande envergure, la classe-musée permet d'atteindre les objectifs du Programme de formation de l'école québécoise et respecte la progression des apprentissages. La fresque sur l'histoire des civilisations créée par les élèves de 1^{re} et 2^e secondaire de l'école L'Odyssée a reçu plusieurs prix : le prix Ken-Spencer, pour l'innovation en enseignement, un prix Forces Avenir, pour le projet engagé, ainsi que le prestigieux Prix d'histoire du Gouverneur général du Canada.



Promotion d'un mode de vie physiquement actif

Bouger dans les services de garde

Le personnel des services de garde en milieu scolaire dispose maintenant d'un guide sur le développement des habiletés motrices des enfants par le jeu.

Corridors actifs dans les écoles

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, l'ensemble des directions des écoles primaires a été sensibilisé aux effets bénéfiques de l'activité physique sur l'attention et l'agitation des élèves par Félix Berrigan, professeur à l'Université de Sherbrooke. À la suite de cette activité de sensibilisation, plus d'une dizaine d'écoles primaires ont mis en place des corridors actifs pour les jeunes. Pour leur part, des enseignants, des éducateurs et des directions d'école ont participé à un atelier de formation où plusieurs conseils et idées leur ont été offerts sur la façon de faire bouger les élèves lors de pauses actives.

À l'école, on bouge!

Douze écoles primaires bénéficient du soutien financier du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour leur participation au programme Force 4 du Grand défi Pierre Lavoie. Cette mesure, intitulée *À l'école, on bouge!*, permet d'offrir aux élèves des occasions variées d'être physiquement actifs au moins 60 minutes par jour, notamment lors des récréations, au service de garde et au cours d'activités physiques en classe. Cette année, parmi les activités offertes, une sortie vers un lieu de plein air a été proposée aux élèves de chaque école participante.

Améliorer nos bâtiments

École primaire de la Myriade : lauréate du concours Les mérites d'architecture de la Ville de Québec

La nouvelle école primaire de la Myriade, inaugurée en 2017 et située dans la rue de l'Étna dans le secteur de Val-Bélair, a obtenu cette année une certification LEED^{MD}*, niveau or, l'une des plus importantes reconnaissances en matière de développement durable pour les bâtiments. Cette certification atteste que l'école a été conçue et construite dans le respect de plusieurs critères : choix de l'emplacement et transport, aménagement écologique du site, économies d'eau, efficacité énergétique, sélection des matériaux et qualité de l'environnement intérieur.

Cette certification témoigne concrètement des valeurs environnementales auxquelles l'organisation croit et de son engagement envers la durabilité.

** Depuis 2004, le système de cotation LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) permet de mesurer l'atteinte des objectifs en ce qui concerne le développement durable des bâtiments. LEED attribue quatre niveaux de certification (certifié, argent, or et platine).*



Agrandissement de trois écoles

La commission scolaire a investi plus de 25 millions de dollars dans l'agrandissement des écoles Alexander-Wolff, de l'Aventure et des Écrivains. Ces travaux ont permis d'accueillir à la rentrée 2019 près de deux fois plus d'élèves, d'ajouter de nouveaux équipements et de bonifier les espaces.

DES TRAVAUX AMORCÉS EN 2018-2019 À L'ÉCOLE ALEXANDER-WOLFF

Au terme des travaux d'agrandissement de l'école Alexander-Wolff, située à Shannon, 15 locaux seront ajoutés ainsi qu'un nouveau plateau sportif. Il s'agit d'un investissement de 11,2 millions de dollars.

ÉCOLE DE L'AVENTURE

Grâce aux investissements de 4,6 millions de dollars, l'école de l'Aventure, située dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, est pourvue de 7 locaux supplémentaires, dont 2 classes de maternelle, de bureaux administratifs et de services ainsi que d'un atrium vitré. Le nombre de classes est donc porté à 16.

ÉCOLE DES ÉCRIVAINS

Les travaux effectués à l'école des Écrivains, située dans l'arrondissement des Rivières, ont permis d'ajouter 8 classes ainsi qu'un gymnase double grâce à un budget d'un peu plus de 12 millions de dollars. Ce projet a été réalisé notamment à l'aide d'une contribution financière de la Ville de Québec de plus de 1,8 million de dollars pour construire le gymnase.



Projet de Lab-École dans Limoilou

L'équipe du Lab-École est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de concevoir les « écoles de demain ». Au courant de l'année, la commission scolaire a appris que l'ancienne école Stadacona, située dans Limoilou, avait été retenue comme projet du Lab-École. La vision développée pour cette nouvelle école sera issue des travaux d'un comité qui réunit entre autres des enseignants et des parents. Les citoyens du quartier ont aussi pu exprimer leur point de vue lors d'une « assemblée de cuisine ». Résultat des réflexions : l'école aura une vocation communautaire et sociale; elle favorisera le développement global des enfants, l'autonomie, la curiosité et l'ouverture. L'école accueillera 4 classes du préscolaire et 16 classes du primaire.

Travaux de maintien des bâtiments

Pour l'année scolaire 2018-2019, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a accordé à la commission scolaire 39 millions de dollars pour le maintien et l'amélioration de ses bâtiments. Cette aide financière a permis de procéder, entre autres, à la réfection de toitures, au remplacement de portes et de fenêtres, à la rénovation d'installations sanitaires et à l'amélioration de systèmes de chauffage, ce qui rend notre organisation plus performante sur le plan énergétique. Nos Services des ressources matérielles ont mené à bien près de 200 chantiers d'amélioration de nos bâtiments.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État a été adoptée le 5 décembre 2014. Aux fins de l'application des mesures prévues à cette loi, la commission scolaire présente des renseignements relatifs à ses contrats de service ainsi qu'au nombre d'heures rémunérées pour chacune des catégories d'emploi.

Cette loi prévoit que le nombre d'heures rémunérées de la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 ne devrait pas excéder celui de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. La hausse du nombre d'heures rémunérées s'explique par l'augmentation de la clientèle et par les mesures offertes aux établissements pour l'ajout de ressources.

Renseignements relatifs aux contrats de service

Contrats de service comportant une dépense de 10 000 \$ ou plus (avec une personne physique) et de 25 000 \$ ou plus (avec une entreprise) conclus entre le 1^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2019.

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de service avec une personne physique ¹	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique ²	111	6 695 584 \$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICE	111	6 695 584 \$

¹ Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

² Comprend les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Renseignements relatifs au nombre d'heures rémunérées

DU 1 ^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014				
	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS
1. Personnel d'encadrement	286 400,70	0,00	286 400,70	168
2. Personnel professionnel	348 619,27	1 208,10	349 827,37	244
3. Personnel enseignant	2 966 552,01	6 866,54	2 973 418,54	2 860
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 822 106,35	9 082,86	1 831 189,21	2 119
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	99 942,83	4 147,49	104 090,32	62
TOTAL	5 505 621,16	21 304,99	5 526 926,14	5 453
D'AVRIL 2018 À MARS 2019				
	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS
1. Personnel d'encadrement	286 026,30	0,00	286 026,30	180
2. Personnel professionnel	380 927,20	1 530,78	382 457,98	282
3. Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4. Personnel enseignant	3 247 064,69	10 250,17	3 257 314,86	3 076
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	2 104 334,70	9 931,26	2 114 265,96	2 488
6. Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	95 472,21	4 616,39	100 088,60	63
8. Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
TOTAL	6 113 825,11	26 328,59	6 140 153,69	6 089

Résultats financiers 2018-2019 et situation financière de la commission scolaire de la Capitale

Attentive aux différents enjeux tels que la baisse de clientèle en formation professionnelle et les besoins croissants de ressources pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, la commission scolaire applique des principes de vigilance minutieuse quant à sa situation financière. La recherche de solutions est constante, en vue de concilier notre engagement envers la clientèle et notre obligation à maintenir l'équilibre budgétaire.

Au terme de l'exercice financier 2018-2019, la commission scolaire de la Capitale a enregistré un déficit de 4 094 545 \$ et ses surplus accumulés ont diminué pour s'établir à 20 061 232 \$ au 30 juin 2019.

[Cliquez ici pour prendre connaissance des états financiers 2018-2019 et du complément d'information.](#)

REVENUS		
Subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	293 536 307 \$	77,36 %
Taxe scolaire	44 391 484 \$	11,70 %
Vente de biens et services*	30 954 600 \$	
Droits de scolarité et frais de scolarisation	2 935 622 \$	10,94 %
Autres revenus	7 639 572 \$	
	379 457 585 \$	100 %
DÉPENSES		
Activités d'enseignement et de formation	179 065 485 \$	46,69 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	89 060 481 \$	23,22 %
Services d'appoint**	38 116 166 \$	9,94 %
Activités administratives	11 582 972 \$	3,02 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	49 876 541 \$	13,00 %
Activités connexes***	16 061 118 \$	4,19 %
Variation de la provision pour avantages sociaux	(210 633 \$)	-0,05 %
	383 552 130 \$	100 %
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(4 094 545 \$)	

* Revenus provenant de particuliers, d'entreprises et d'organismes gouvernementaux (autres que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur) tels que les revenus facturés en vertu de la Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers (ex. : services de garde, revenus de location d'immeubles, ventes de biens et services à des tiers).

** Dépenses de transport et des services de garde.

*** Frais de financement, droits de scolarité hors réseau, rétroactivité salariale, prêts de service, projets spéciaux, etc.

Répartition des revenus et dépenses 2018-2019 de la commission scolaire de la Capitale

La provenance des revenus

379 457 585\$

- 77,36 %** Subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)
293 536 307 \$
- 11,70 %** Taxe scolaire
44 391 484 \$
- 10,94 %** Vente de biens et services
Droits de scolarité et frais de scolarisation
Autres revenus
41 529 794 \$

La distribution des dépenses

383 552 130\$

- 49,69 %** Activités d'enseignement et de formation
179 065 485 \$
- 23,22 %** Activités de soutien à l'enseignement et à la formation
89 060 481 \$
- 9,94 %** Services d'appoint
38 116 166 \$
- 3,02 %** Activités administratives
11 582 972 \$
- 13 %** Activités relatives aux biens meubles et immeubles
49 876 541 \$
- 4,19 %** Activités connexes
16 061 118 \$
- 0,05 %** Variation de la provision pour avantages sociaux
-210 633 \$